

COSGES

Localisation précise : à un carrefour important du village, près de la rivière, le long de la route départementale

Clichés

Auteur des clichés : Jean Michel Bonjean

Sources d'archives

Archives départementales du Jura, R560

Presse : *L'Union républicaine*, 22 novembre 1919 ; *Le Démocrate du Jura*, 22 novembre 1919

Description



Gros œuvre, matériau : Conforme au plan proposé, sur un terre-plein surélevé par rapport à la rivière, et encore limité par la base de l'entourage actuellement disparu, une marche mène à un large embasement supportant un piédestal, par l'intermédiaire d'une corniche moulurée.

Au-dessus, un chapiteau soutient une pyramide terminée par un pyramidion.

Eléments décoratifs, iconographie : Il n'y a pas de décor sculpté. Au dos du monument, une logette fermée par une porte en métal contient de la terre de Verdun

Entourage : Lors de l'inauguration, deux canons, pris aux Allemands étaient installés dans l'enceinte du monument, visibles sur les clichés de l'inauguration Ils ont été enlevés et jetés dans un trou d'eau de la Seille au printemps de 1940 à l'annonce de la défaite française¹ par le maire d'alors, Félicien Maccard.

Présence d'un symbole religieux : non

Inscription

AUX / ENFANTS/ DE / COSGES / MORTS / POUR LA / FRANCE 1914 1918

Signatures sur le monument

celle de Jules Carrez, sur l'embasement du monument, face antérieure, l'auteur du projet

Auteurs du monument

Architecte : Jules Carrez, conducteur des Ponts et Chaussées, « domicilié à Cosges et résidant en Algérie » qui a refusé ses honoraires

Entreprise : Ferréol Bénier, à Lons-le-Saunier

Conflits commémorés

Défunts : nombre :

1914-19 : 32

1939-45 : 2

Population de la commune

1911 : 591 habitants

1921 : 524 habitants

Historique de la réalisation et conflits éventuels

Date décision conseil municipal : 12 octobre 1919

Date d'approbation :

Date souscription :

Date achèvement :

Date inauguration : 11 novembre 1919

Récits éventuels dans la presse locale: *L'Union républicaine*, 22 novembre 1919

Financement :

Sources de financement :

Subvention État : 714 F

Souscription communale : 3 400 F

Budget communal : La commune emprunte 4 000 F et on repousse, pour payer le monument, le blanchiment des classes (500 F) voté l'année précédente et les réparations prévues au

¹Marcel ROBELIN, décembre 2013, *en ligne*.

presbytère (300 F).

Autres :

Dons :

Montant : 9 590 F

Autres traces mémorielles